



Divosan® Plus (Canada)

Numéro de révision: 3

Date de révision: 2016-05-31

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Divosan® Plus (Canada)
Code du produit:	3177215, 100930256
FDS #:	MS0800666
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none">• Assainisseur acide• Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	3755 Laird Road Units 8-11
2415 Cascade Pointe Blvd.	Mississauga, Ontario L5L 0B3
Charlotte, NC 28208	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Oxydation	Liquide oxydant 2



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques et la sécurité

PEUT INTENSIFIER UN INCENDIE; UN OXYDANT. CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. NOCIF EN CAS D'INHALATION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE.

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éloigner de la chaleur. Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas respirer la brume. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussures de protection. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS:** rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré. Ne pas entreposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F). Stocker à l'écart des autres matières. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. **INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:** Mélanger seulement avec de l'eau. **NE PAS LE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE.**

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ 1:100

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Acide acétique	64-19-7	10 - 20%
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10 - 20%
Acide peracétique	79-21-0	5 - 10%

*Les pourcentages exacts sont retenus à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :** Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS:** rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

PAR INHALATION : **EN CAS D'INHALATION :** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: **EN CAS D'INGESTION :** Rincer la bouche à l'eau. **NE PAS** provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Avis aux médecins La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: **EN CAS D'INGESTION :** Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Oxydant. La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH

(approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Méthodes de nettoyage - déversement important. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. NE PAS resceller les contenants contaminés. Substance oxydante; ne pas laisser sécher sur le matériau. La contamination par une substance organique ou par d'autres produits chimiques provoquera une réaction chimique et produira de la chaleur, des gaz dangereux et des risques d'incendie et d'explosion. Enlever avec un absorbant inerte. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Neutraliser jusqu'à l'obtention d'une substance non oxydante aux fins d'élimination sûre. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. COMBURANT. PEUT S'ENFLAMMER AU CONTACT DE DIVERSES SUBSTANCES. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION. Peut réagir et émettre du chlore gazeux. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. La contamination par une substance organique ou par d'autres produits chimiques provoquera une réaction chimique et produira de la chaleur, des gaz dangereux et des risques d'incendie et d'explosion. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Entreposer dans un lieu sec et frais, isolé de toute matière organique.

Éviter son exposition à la chaleur et à la lumière directe du soleil.

Garder le contenant fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Acide acétique	64-19-7	15 ppm (STEL) 10 ppm (TWA)	10 ppm (TWA) 25 mg/m ³ (TWA)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)
Acide peracétique	79-21-0	0.4 ppm (STEL)	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière:	Liquide	Couleur:	Turbidité Transparent, primaire Incolore
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.	Odeur:	primaire Acide acétique
Seuil de l'odeur:	Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Point/intervalle de fusion:	indéterminé	Température de décomposition:	Indéterminé Sans objet.
Température d'auto-inflammation:	Pas d'information disponible.	Solubilité:	complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Pas d'information disponible.	Densité relative (relativement à l'eau):	1.085
Densité	9.05 lbs/gal 1.085 Kg/L	Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Masse volumique apparente	Pas d'information disponible.	Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 200 °F > 93.3 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.	Phosphore élémental:	0.14 % by wt.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	22.2 % *	pH	2.7
Inflammabilité (solide ou gaz):	Sans objet.	La corrosion des métaux:	Non corrosif
Sustained combustion:	Sans objet.		
Limites d'explosivité - supérieure:	indéterminé - inférieure:		
	@ 1:100 2.7 > 200 > 93.3		
% COV par poids ds la dilution d'emploi	0.22		

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Oxygène.
Matières à éviter	Matières organiques. Matières combustibles. Agents réducteurs. Bases fortes. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Nocif en cas d'inhalation.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Pas d'information disponible.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >5000

(mg/kg):

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l): 4.1

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b (4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux. Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b (4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b (4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets inflammables D001

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description du connaissance DOT (voie terrestre) UN3149, HYDROGEN PEROXIDE AND PEROXYACETIC ACID MIXTURE, STABILIZED, 5.1 (8), II

Description du voie maritime connaissement UN3149, HYDROGEN PEROXIDE AND PEROXYACETIC ACID MIXTURE, STABILIZED, 5.1 (8), II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada (DSL/NDSL), États-Unis (TSCA).

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Acide acétique	64-19-7	X	X	X	X
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	X	X	X	X
Acide peracétique	79-21-0	X	X	X	X
Acide phosphonique	2809-21-4	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Acide acétique	64-19-7	10 - 20%	5000		
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10 - 20%		1000	
Acide peracétique	79-21-0	5 - 10%		500	X

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Acide peracétique	79-21-0	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3
Inflammabilité 1
Instabilité 2

Produit Dilué:

Numéro de révision: 3
Date de révision: 2016-05-31

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : NAPRAC
Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.